



Le 3 octobre 2022

**La Régie Foncière de la Ville de Bruxelles lance un appel à manifestation
d'intérêt pour l'immeuble Continental**

Le déménagement de l'ensemble des services de la Ville vers le nouveau centre administratif : « Brucity » est prévu pour cette fin d'année 2022. La Régie Foncière qui a actuellement son siège à l'Hôtel continental et qui déménage elle aussi, lance un appel à manifestation d'intérêt pour une occupation temporaire de ses locaux dans l'attente de développer un projet pérenne pour le bâtiment.

« A la Ville de Bruxelles, nous croyons beaucoup au chrono-urbanisme, C'est-à-dire à la multiplication des fonctions d'un espace. Ici avec l'hôtel Continental qui se videra bientôt de ses occupants, nous lançons un appel afin d'y voir naître un nouveau projet » annonce **Philippe Close**, le Bourgmestre de Bruxelles.

De par sa position stratégique sur la Place de Brouckère, à proximité de la Grand-Place et de la Bourse, l'immeuble continental est un bâtiment emblématique du patrimoine public bruxellois.

C'est pourquoi dans l'attente de trouver un gestionnaire pour l'ensemble du bâtiment, la Régie foncière lance un appel à manifestation d'intérêt pour une occupation temporaire afin de ne pas laisser ce bâtiment vide.

« Grâce à cet appel à manifestation d'intérêt, nous souhaitons revaloriser ce bâtiment patrimonial visible de partout sur le piétonnier et l'ouvrir au public et revaloriser sa valeur. Nous souhaitons voir s'installer des espaces de coworking à destination du monde associatif et pourquoi pas un horeca pour le rez-de-chaussée.

En favorisant les occupations temporaires, la Ville de Bruxelles poursuit l'exemple sa politique de lutte contre les immeubles à l'abandon. Les occupations temporaires sont, par ailleurs, une manière directe d'encourager et d'aider le développement de projets citoyens. » indique **Lydia Mutyebele**, Echevine de la Régie foncière.

L'objectif derrière cette appel à manifestation d'intérêt est de trouver une occupation temporaire pour minimum un an et demi. Les surfaces brutes du bâtiment représentent un total de 3 725m² répartis sur 6 étages. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site de la régie foncière.

Les personnes intéressées ont jusqu'au lundi 14 novembre 2022 à 14h pour remettre leur candidature à la Régie Foncière.

Contact presse :

Géraldine Rademaker, Attachée de Presse de Lydia Mutyebele, Echevine du Logement, du Patrimoine Public et de l'Égalité des chances – 0490/42.76.73 – geraldine.rademaker@brucity.be.